



HAL
open science

Gaza : sortir du cycle de la guerre

Jean-Pierre Filiu

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Filiu. Gaza : sortir du cycle de la guerre. *Politique internationale*, 2014, 145. hal-03568369

HAL Id: hal-03568369

<https://sciencespo.hal.science/hal-03568369>

Submitted on 12 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POLITIQUE INTERNATIONALE N° 145 - HIVER 2014

GAZA: SORTIR DU CYCLE DE LA GUERRE

Article de Jean-Pierre FILIU

Durant 29 jours de l'été 2014, l'opération israélienne « Bordure protectrice » a ravagé la bande de Gaza. Lorsque les armes se taisent, le 5 août, les pertes israéliennes s'élèvent à 64 militaires tués pour 2 civils (et un travailleur thaïlandais). 3 360 roquettes ont été tirées depuis la bande de Gaza sur le territoire israélien, mais près d'un missile sur cinq a été intercepté par le système « Dôme de fer » (1). L'extrême imprécision de ces roquettes artisanales a par ailleurs drastiquement limité leur impact destructeur.

Les tirs de roquettes n'ont néanmoins jamais cessé au plus fort de l'offensive israélienne. La presse estime que le Hamas a tiré un tiers de son arsenal et qu'un autre tiers a été détruit au cours de l'opération israélienne, ce qui laisserait encore quelque 3 000 roquettes entre les mains du mouvement islamiste (2). Certes, Tsahal (3) peut se vanter d'avoir détruit 32 tunnels qui auraient facilité des infiltrations sur son territoire. Mais l'opinion israélienne ne s'y trompe pas, qui estime à 51 % que cette guerre n'a ni vainqueur ni vaincu (36 % des sondés pensent qu'Israël sort gagnant, 6 % attribuent la victoire au Hamas) (4).

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que les habitants palestiniens de Gaza sortent brisés de ce conflit dont la violence a dépassé en horreur toutes les confrontations précédentes. Au moins 1 922 personnes ont été tuées (soit 0,1 % de la population). Sur les 1 407 civils tués, 448 sont des enfants et 235 des femmes (218 tués sont des combattants identifiés comme tels, et une incertitude plane sur le statut de 297 autres morts) (5). Le ratio des pertes civiles entre Israéliens et Palestiniens, qui était de l'ordre de 1 pour 100 lors de l'opération « Plomb durci » (décembre 2008-janvier 2009) (6), est passé à 1 pour 1 000.

Plus d'un demi-million des 1,8 million de femmes et d'hommes de Gaza ont dû fuir leur logement sous les bombardements. Quand ils reviennent sur place, ils ne trouvent souvent que ruines et désolation, en particulier dans les zones frontalières d'Israël (Beit Hanoun, Beit Lahya, Shujahiya), littéralement pulvérisées par Tsahal. Plus de dix mille maisons sont démolies, 140 écoles et 24 hôpitaux ont été gravement endommagés (7). Le montant des destructions est estimé entre 4 et 6 milliards de dollars (8).

L'espoir brisé de 2013

Pourtant, un an plus tôt, lors de mon dernier séjour dans la bande de Gaza, la population du territoire croyait pouvoir conjurer la fatalité de la guerre sans fin. Elle se passionnait, en juin 2013, pour les péripéties médiatiques d'un chanteur palestinien de 24 ans, Mohammed Assaf, grandi dans le camp de Khan Younes, à mi-chemin entre Gaza et la frontière égyptienne. Le jeune réfugié participait au concours de télé-crochet « Arab Idol ». Il avait été sélectionné au Caire, avant de se produire à Beyrouth dans la compétition finale qui réunissait les concurrents les plus doués des différents pays arabes.

C'était une vague irrésistible de soutien populaire qui portait Assaf, à coups de SMS et de soirées débridées. Gaza vibrait à l'unisson de la Cisjordanie ; le Hamas, désarçonné par cet emballement profane, avait opté pour un profil bas. Quand Assaf fut couronné meilleure voix des Arabes, des manifestations spontanées de joie éclatèrent dans tout Gaza. Les divergences politiques étaient enterrées dans la célébration du fils du pays. Le rêve d'une bande de Gaza dialoguant avec le monde au lieu d'en être retranchée renaissait enfin.

Israël venait de repousser de 3 à 6 milles nautiques la limite imposée par ses navires de guerre aux pêcheurs palestiniens. Cette distance restait très en deçà des 20 milles de facilités prévus dans les accords d'Oslo signés entre Israël et l'OLP vingt ans plus tôt (9). Mais ce simple desserrement du blocus maritime permettait de déguster des poissons jusqu'à récemment introuvables dans les restaurants de Gaza. Quant à la contrebande de matériaux de construction via les tunnels souterrains avec l'Égypte, elle alimentait une bulle immobilière avec, comme conséquence, une relative prospérité.

Les habitants de Gaza se reprenaient surtout à rêver de la levée des deux obstacles qui bouchaient leur horizon depuis 2007 : le blocus et la division. Le blocus israélien des frontières terrestres, aériennes et maritimes restait toujours aussi sévère, d'où le succès des tunnels de contournement ; mais l'Égypte avait, sous la présidence de Mohammed Morsi, le candidat des Frères musulmans élu en juin 2012, relâché la pression sur le poste-frontière de Rafah, clé de l'accès de Gaza au Sinaï.

Quant à la division entre l'Autorité palestinienne du président Mahmoud Abbas, installé à Ramallah, et le Hamas, seul maître de Gaza, elle ne semblait plus insurmontable. Des manifestations massives de soutien au Fatah et à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) du président Abbas avaient été autorisées dans la bande de Gaza. Les discussions entre Fatah et Hamas prenaient enfin de la substance. Les civils palestiniens appelaient de leurs vœux une réconciliation entre les deux frères ennemis de la Palestine, afin de ne plus être pris sous la coupe de l'un à Gaza et de l'autre en Cisjordanie.

Favorisant ce prudent optimisme, le cessez-le-feu avec Israël, conclu après les hostilités de novembre 2012, était ostensiblement respecté par le Hamas. Les miliciens fidèles au chef du gouvernement de Gaza, Ismaïl Haniyeh, réprimaient durement les provocations armées des autres factions, Jihad islamique (10), Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) (11) ou groupes salafistes. Les formations inspirées par Al-Qaïda ou l'État islamique » (12), refoulées dans une stricte clandestinité, végétaient dans des limbes groupusculaires.

Comment la bande de Gaza, où frémissait alors une modeste espérance, a-t-elle pu un an plus tard être plongée dans une telle horreur ? Pour comprendre un enchaînement aussi tragique, il faut non seulement se pencher sur le déroulement de l'année écoulée, mais aussi remettre en perspective l'histoire du territoire.

Une bande de Gaza façonnée par Israël

Gaza a été dans l'Histoire l'une des cités les plus importantes de Palestine. Le rayonnement commercial de cette oasis était rehaussé par la fertilité du Wadi Ghazza, la « vallée de Gaza », un fleuve au cours plus important encore que celui du Jourdain, qui traversait le territoire pour se jeter dans la Méditerranée. Le port de Gaza était au XIXe siècle un débouché important pour l'exportation des céréales locales, notamment l'avoine.

La ville de Gaza était depuis le début du XVIe siècle le chef-lieu d'une des provinces de la Palestine ottomane. C'est d'ailleurs le gouverneur turc qui prit soin, en 1855, d'édifier une mosquée monumentale sur la tombe de Hachem, arrière-grand-père du prophète Mahomet (d'où l'appellation arabe de la « Gaza de Hachem »). L'armée britannique dut s'y reprendre à trois fois en 1917 avant de s'emparer de Gaza, dont la conquête lui livra la Palestine et Jérusalem.

Lors de l'établissement du mandat britannique sur la Palestine, en 1922, Gaza conserva son statut de chef-lieu régional. Son district demeura à l'écart de l'implantation sioniste, du fait des débats ouverts sur l'appartenance de ce territoire à la « Terre d'Israël » (Eretz Israel). Le plan de partage de la Palestine entre un État juif et un État arabe, adopté par l'ONU en novembre 1947, faisait de Gaza l'un des quatre ports de l'État arabe (avec Acre, Isdud

(Ashdod) et Majdal (Ashkelon)). La guerre judéo-arabe qui éclata au lendemain de ce plan de partage (approuvé par les sionistes et refusé par les Arabes) épargna largement la zone de Gaza.

Après la proclamation de l'État d'Israël en mai 1948, l'armée égyptienne remonta le littoral palestinien jusqu'au nord de Gaza. Du fait de la protection relative qu'apporta le contingent égyptien - malgré les bombardements israéliens par terre, par air et par mer -, des vagues de déplacés se mirent à converger vers Gaza en provenance de toute la Palestine. En janvier 1949, le cessez-le-feu entre Israël et l'Égypte définissait une « bande » de 360 km², où 200 000 réfugiés cohabitaient désormais avec les 80 000 résidents originels du territoire.

L'Égypte imposa son administration militaire (13) sur cette « bande de Gaza » mais se garda bien de l'annexer, contrairement à ce que le roi Abdallah avait fait en Cisjordanie dès 1948 jetant ainsi les fondements de son « Royaume hachémite de Jordanie ». La bande de Gaza était dès lors la seule portion de la Palestine historique à n'avoir été ni absorbée par l'État d'Israël ni annexée par la Jordanie. Avec 25 % de la population arabe de Palestine regroupée sur 1 % de sa superficie, il était inévitable que Gaza devint un foyer de nationalisme palestinien.

David Ben Gourion, toujours visionnaire, comprit qu'il serait terriblement risqué pour Israël de laisser se développer une telle enclave surpeuplée et déshéritée. C'est pourquoi il proposa en 1949 l'annexion par Israël de la bande de Gaza, avec réinstallation de sa population réfugiée sur le territoire israélien. Cette « offre » fut refusée par les États arabes qui exigeaient désormais le retour au plan de partage de l'ONU de 1947. La bande de Gaza s'installa dans un provisoire à durée illimitée, celui de l'armistice égypto-israélien.

Les autorités égyptiennes réprimèrent longtemps l'activisme nationaliste à Gaza, y compris après 1952 et la prise du pouvoir au Caire par les « Officiers libres » de Gamal Abdel Nasser. Ce sont les raids israéliens menés en profondeur à Gaza qui contraignirent Nasser à réviser sa position. En février 1955, une incursion particulièrement meurtrière, effectuée en représailles de l'infiltration d'un commando jusque dans la banlieue de Tel-Aviv, provoqua le soulèvement (en arabe « intifada ») de la population palestinienne, excédée par la passivité de l'ONU et de l'Égypte face à Israël.

Sous la pression de cette intifada, Nasser décida de mobiliser à son profit les miliciens nationalistes palestiniens de la bande de Gaza connus sous le nom de « fedayines » (14), et de livrer grâce à eux une guerre par procuration contre Israël. La mise en oeuvre de cette manoeuvre complexe échut aux renseignements militaires égyptiens - ceux-là mêmes qui assurent en 2012 et 2014 les « médiations » indirectes entre Israël et le Hamas. Six décennies plus tôt, leur mission était d'organiser des infiltrations de fedayines en Israël, en représailles aux raids israéliens sur Gaza.

Comme toujours au Proche-Orient, le cycle des raids et des représailles devint vite incontrôlable, chaque partie accusant l'autre d'avoir violé le cessez-le-feu de 1949. La volatilité de la situation acheva de convaincre la direction israélienne de la nécessité de frapper l'Égypte à la tête, ce qui contribua à la mobilisation en vue de l'offensive sur Suez en octobre 1956, coordonnée avec la France et la Grande-Bretagne.

La première occupation israélienne de la bande de Gaza dura de novembre 1956 à mars 1957. La traque des fedayines justifia des rafles systématiques, des ratissages sanglants et au moins deux massacres, à Khan Younes et à Rafah. De manière générale, ces quatre mois d'occupation entraînent la mort d'au moins un millier de Palestiniens aux mains d'Israël (sur 300 000 habitants du territoire). Le caractère traumatique de cette expérience collective expliqua le soutien massif de la population palestinienne au retour de l'administration égyptienne contre laquelle elle manifestait deux ans plus tôt.

L'occasion historique d'un placement de Gaza sous tutelle de l'ONU fut bel et bien perdue en mars 1957. Mais les Israéliens, d'abord préoccupés par le rétablissement de l'autorité égyptienne, n'eurent qu'à se féliciter de la poigne de fer du Caire sur Gaza. Pendant la décennie suivante, le cessez-le-feu fut globalement respecté. Mais Nasser dut parrainer la fondation d'une Organisation de libération de la Palestine (OLP) et d'une Armée de libération de la Palestine (ALP) pour canaliser l'effervescence nationaliste à Gaza.

La « guerre des Six jours » de juin 1967 aboutit à la réoccupation par Israël de la bande de Gaza, désormais coupée de l'Égypte à cause de l'occupation parallèle du désert du Sinaï. Moshé Dayan, le ministre israélien de la Défense, abolit la ligne de démarcation de 1949 au nom d'une politique de « portes ouvertes ». Il espérait, de cette façon, « diluer » le nationalisme palestinien dans les occasions offertes par le marché israélien. De fait, la bande de Gaza devint une source majeure de main-d'oeuvre non qualifiée (et sous-payée) à Israël.

L'insoluble équation d'Israël à Gaza

Le volontarisme assimilateur de Dayan se heurta dans Gaza à l'émergence précoce d'une résistance, à la fois civile et militaire, à la nouvelle occupation militaire. Le fait que les Palestiniens de Gaza avaient déjà vu Tsahal se retirer dix ans plus tôt leur conférait une détermination inconnue en Cisjordanie. Une guérilla de basse intensité se développa par amalgame entre l'expertise militaire de l'ALP et la radicalité militante des factions de l'OLP, aussi bien FPLP que Fatah (15).

Ariel Sharon, commandant de la région Sud, lança à l'été 1971 une vaste campagne contre les réseaux fedayines. La violence de la répression s'accompagna d'une recomposition brutale de l'espace urbain, un habitant sur dix étant déplacé à l'intérieur du territoire. Sharon était en effet résolu à briser le coeur de la résistance palestinienne en ouvrant aux bulldozers de larges voies d'accès dans les camps de réfugiés. Un nombre indéterminé de combattants furent ainsi enterrés vivants dans la destruction, déjà, de leurs tunnels souterrains.

Sharon pouvait légitimement revendiquer la victoire dans cette « guerre de quatre ans » contre la guérilla palestinienne. Il était cependant convaincu qu'aucune stabilisation durable de la bande de Gaza n'était possible sans un ambitieux plan décennal de résorption des camps de réfugiés. Le très politique général proposa la réinstallation de 20 à 30 000 réfugiés en Israël, ainsi que le transfert de 100 000 d'entre eux en Cisjordanie. Il alla jusqu'à envisager la création d'un fonds de compensation « acquittant les revendications légitimes des familles arabes réfugiées » (16).

Moshé Dayan balaya ces suggestions et releva en 1972 Sharon du commandement de Gaza. Plutôt que d'apporter une réponse politique au problème de Gaza, les services israéliens préférèrent « diviser pour mieux régner » : le cheikh Ahmad Yassine, chef de la branche locale des Frères musulmans, fut autorisé en 1973 à ouvrir une mosquée dans la ville de Gaza ; son « Mujamma islamique » (17), longtemps toléré, fut légalisé en 1979, ce qui lui permit d'étendre son influence dans toute la bande de Gaza, notamment par la levée et le transfert de fonds.

Les autorités d'occupation pariaient sur le développement d'un islamisme piétiste qui serait de nature à neutraliser l'activisme nationaliste. Cette politique du pire alimenta entre 1980 et 1985 une vendetta inter-palestinienne : attaques islamistes contre le Croissant rouge palestinien (bastion nationaliste dirigé par Haydar Abdel Shafi), représailles de l'OLP sur le campus de l'Université islamique de Gaza.

Cette division inter-palestinienne permit effectivement à Israël de mettre en oeuvre les accords de paix de Camp David avec l'Égypte, signés en 1979 et parachevés avec le retrait complet du Sinaï en 1982. Les habitants de Gaza apparaissaient doublement victimes de cette paix : des milliers de colons israéliens évacués du Sinaï étaient réinstallés dans la « bande » ; en outre, la ville de Rafah, que l'accord de 1906 entre les Empires britannique et ottoman avait scindée en deux parties, se trouvait désormais traversée par la frontière israélo-égyptienne, avec division des familles concernées.

Les tensions inter-palestiniennes, alimentées par Israël, changèrent de nature en 1986 avec la montée en puissance du Jihad islamique, qui se voulait une synthèse militante du nationalisme et de l'islamisme. Les différents mouvements se livrèrent désormais à une surenchère anti-israélienne dont la répression implacable nourrit en retour une protestation croissante. C'est dans ce contexte qu'éclata à Gaza en décembre 1987 la première intifada, soulèvement populaire et non violent contre une occupation déjà longue de vingt ans.

Le cheikh Yassine comprit la profondeur de la vague nationaliste et décida de transformer son Mujamma en Hamas - littéralement « Mouvement de la résistance islamique ». Il imposa à sa formation une « charte » à la rhétorique conspirationniste contre « les Juifs ». Son arrestation par Israël en 1989 ne nuisit guère à sa cause, bien au contraire : cette incarcération lui permit de redorer un blason nationaliste terni par des années de coopération

avec l'occupant. C'est son vieux rival laïque, Haydar Abdel Shafi, qui présida la délégation palestinienne à la conférence de paix de Madrid, en octobre 1991, avec l'aval de l'OLP, sans que celle-ci soit officiellement mentionnée.

Le Hamas condamnait sans appel cette perspective de paix avec l'« ennemi sioniste ». Immédiatement après la conférence de Madrid, le mouvement se dota d'une branche armée, les brigades Ezzedine al-Qassam (18). C'était un défi à l'occupation israélienne, mais aussi à la stratégie civile de l'intifada. Selon certaines sources, les règlements de comptes inter-palestiniens à Gaza firent en 1992 plus de victimes que la répression israélienne (19).

C'est donc une bande de Gaza profondément divisée et meurtrie qui apprit, en septembre 1993, la signature des accords d'Oslo entre Israël et l'OLP. Une marée humaine accueillit en juillet 1994 Yasser Arafat, désormais président d'une « Autorité palestinienne » dans la bande de Gaza et à Jéricho. Mais le malentendu était réel entre les « exilés » de l'OLP, convaincus d'avoir « libéré » cette partie de la Palestine, et la population de Gaza, persuadée d'avoir payé au prix fort le retour des fedayines.

En novembre 1994, une quinzaine de personnes furent tuées par la police palestinienne, à Gaza, dans des tirs contre des manifestations islamistes de protestation contre le chef de l'OLP. Confronté au défi croissant du Hamas, Arafat était également prisonnier de son comportement autoritaire, hérité de longues années de clandestinité. Par surcroît, un quart de la bande de Gaza continuait d'échapper à son « Autorité », du fait des colonies israéliennes et des implantations de Tsahal, autour desquelles les tensions étaient constantes.

Les occasions perdues de 1995 et de 2005

Itzhak Rabin et Yasser Arafat signèrent à Washington, en septembre 1995, un accord improprement qualifié de « Oslo II », portant sur l'autonomie de la Cisjordanie (divisée en zones A, de compétence palestinienne ; B, de compétence partagée ; et C, d'autorité exclusive israélienne). Le premier ministre israélien était fidèle à sa devise : « négocier comme s'il n'y avait pas de terrorisme tout en combattant le terrorisme comme s'il n'y avait pas de négociation. » Les tensions qui en résultaient avec Arafat étaient fréquentes, mais jamais au point de menacer le processus de paix.

C'est pourquoi l'assassinat de Rabin par un extrémiste juif, en novembre 1995, fut une catastrophe pour les Israéliens comme pour les Palestiniens. Arafat, en pleurs, apprit la nouvelle à Gaza. Se serrant la tête entre les mains, il répéta à plusieurs reprises : « C'est fini, c'est fini » (20). Après un intérim de Shimon Pérès marqué par une vague d'attentats-suicides du Hamas, c'est Benjamin Netanyahu qui prit la tête du gouvernement israélien, en mai 1996. Le chef du Likoud n'eut de cesse de vider les accords d'Oslo de leur substance, affaiblissant ainsi l'Autorité palestinienne.

La révélation d'une opération avortée du Mossad en Jordanie (21) obligea Netanyahu, en octobre 1997, à libérer le cheikh Yassine qui effectua un retour triomphal à Gaza. Écartelé entre la figure charismatique de la « résistance islamique » et les diktats du premier ministre israélien, Arafat perdait peu à peu toute marge de manoeuvre. Il reprit espoir lors de l'accession, en juin 1999, d'Ehud Barak à la tête du gouvernement israélien. Mais le leader travailliste n'avait pas l'étoffe d'un Rabin et sa coalition instable bridait son action.

Arafat et Barak, tous deux affaiblis, furent incapables d'élaborer un accord durable à Camp David, en juillet 2000, et cherchèrent dès lors plutôt à s'accuser l'un l'autre de l'échec des pourparlers. L'inconsistance de la médiation de Bill Clinton - aux antipodes de la détermination de Jimmy Carter lors du « Camp David » israélo-égyptien de 1978 - contribua à cet enlèvement. La frustration des deux parties nourrit la dynamique du pire qui déboucha sur la deuxième intifada, cette fois armée, deux mois plus tard.

L'escalade de la violence entraîna logiquement la radicalisation des deux populations, avec l'élection d'Ariel Sharon au poste de premier ministre en février 2001, d'une part, et la montée en puissance du Hamas, du Jihad islamique, mais aussi de diverses dissidences armées du Fatah, d'autre part. Arafat, assiégé dans son palais présidentiel de Ramallah, de mars 2002 jusqu'à la veille de sa mort, en novembre 2004, avait perdu pied à Gaza.

L'élimination par Israël du cheikh Yassine, en mars 2004, puis de son successeur à la tête du Hamas, le mois suivant, amena la branche politique du mouvement islamiste à refuser de révéler le nom de son chef à Gaza. Cet effacement de la direction politique fit le jeu de la branche armée, les brigades Qassam, qui effectuèrent en juin 2004 leur premier tir mortel de roquettes sur Israël. Sharon réagit en ordonnant le ratissage durant un mois de la zone de Beit Hanoun, dans l'extrême nord de la bande de Gaza. Mais il était décidé à débarrasser une fois pour toutes Tsahal du fardeau que constituait ce territoire.

Sharon imposa à sa majorité, au prix d'une recombinaison de la carte politique israélienne autour du parti Kadima, un retrait unilatéral de la bande de Gaza, en septembre 2005. Le désengagement de l'armée et des colons fut une réussite technique incontestable. Mais Sharon refusa d'en négocier les modalités avec Mahmoud Abbas, le successeur de Yasser Arafat à la tête de l'Autorité palestinienne (ainsi que de l'OLP et du Fatah). Il n'y eut donc pas de transfert organisé des positions évacuées par Israël au profit de l'Autorité palestinienne. Le Hamas profita d'une telle confusion et ses commandos ne tardèrent pas à parader sur les sites des colonies abandonnées.

James Wolfensohn, l'ancien patron de la Banque mondiale, était alors le représentant spécial du « Quartet » composé depuis 2003 des États-Unis, de la Russie, de l'ONU et de l'UE. Il avait présenté au G8 un plan ambitieux de relance de la bande de Gaza, doté de trois milliards de dollars sur trois ans, avec rétablissement de la liberté de circulation, réouverture de l'aéroport et édification d'un port.

Ce plan reposait sur la mise en oeuvre d'un AMA (accord sur le mouvement et l'accès) conclu en novembre 2005 sous l'égide des États-Unis entre Israël, l'Autorité palestinienne et l'Égypte. L'UE, par le biais d'une mission d'assistance spécifique (22), garantissait l'application de l'AMA aux points d'entrée de la bande de Gaza. Ce dispositif complexe s'effondra dès janvier 2006, quand le Hamas remporta la victoire aux législatives palestiniennes.

L'UE n'avait absolument pas anticipé ce succès islamiste que, pourtant, de nombreux indicateurs annonçaient. Plutôt que de considérer que la participation du Hamas à un scrutin fondé sur les accords d'Oslo valait reconnaissance tacite de ceux-ci, l'UE édicta trois conditions (reconnaissance d'Israël, renonciation à la violence et acceptation des accords préalablement conclus) qui, pour être légitimes, interdisaient toute flexibilité dans les relations avec le Hamas. Jacques Chirac, aveuglé par sa vendetta personnelle contre Bachar el-Assad (23), et donc contre ses alliés du Hamas et du Hezbollah, contribua largement à l'adoption de cette ligne « dure ».

L'UE a joué le « tout ou rien » avec le Hamas. Elle en sortit avec « rien ». Ou, plutôt, moins que rien, puisque Bruxelles mit en place de coûteuses procédures de contournement du gouvernement Hamas (24), procédures qui grèvent le coût de l'aide fournie à Gaza. Au sein de l'Autorité palestinienne, nombreux furent ceux qui crurent pouvoir reprendre au Hamas par les armes les acquis gagnés dans les urnes. C'est une véritable guerre civile entre le Hamas et le Fatah qui fit rage à Gaza dès l'hiver 2006-2007. Elle s'acheva en juin 2007 par l'expulsion du Fatah hors de Gaza au profit du Hamas, désormais seul maître du territoire, malgré un rapport de forces écrasant en faveur de l'AP dont les unités, démotivées, s'étaient souvent rendues sans combattre.

Sept ans de blocus et de guerre

Israël a cru, un temps, avoir enfin trouvé la formule optimale, du point de vue de sa sécurité, dans le contrôle à distance de la bande de Gaza. L'occupation n'avait fait que changer de forme, mais Tsahal était dégagée des contraintes de la présence terrestre permanente, même si des incursions fréquentes étaient nécessaires pour dégrader les réseaux palestiniens. C'est alors que l'expression de « tonte du gazon » (lawn-mowing) fit florès pour qualifier ce cycle d'offensives anti-Hamas à intervalles réguliers.

Ces offensives pouvaient s'amplifier en opérations majeures, comme « Plomb durci » en décembre 2008 (avec intervention terrestre) ou « Pilier de défense » en novembre 2012. Mais les stratèges israéliens étaient forcés de constater leur incapacité à interrompre les tirs de roquettes palestiniennes autrement que via un cessez-le-feu négocié par l'entremise des renseignements militaires égyptiens. Et chaque round d'hostilités voyait le Hamas tirer

des missiles d'encore plus longue portée, désormais capables de frapper Tel-Aviv ou Jérusalem.

Israël avait commis l'erreur de minorer la logique perverse du blocus, qui fait le jeu des groupes armés et de leurs parrains financiers. La demande en biens de consommation et en matériaux de construction dans la bande de Gaza ne peut, en effet, être satisfaite par les quantités chichement admises aux points de passage israéliens. Le blocus terrestre alimente donc directement une économie des tunnels destinée à répondre à la demande du marché de Gaza.

Ces tunnels représentent cependant un investissement trop important en creusement et en entretien pour ne pas impliquer une contrebande à haute valeur ajoutée. C'est ainsi que le trafic d'armes et d'explosifs devient la clé de cette économie souterraine. En outre, l'anémie du commerce, de l'artisanat et de l'industrie de Gaza, conséquence directe du blocus, oriente fatalement la jeunesse non qualifiée vers les milices, au premier rang desquelles celles du Hamas.

Dans ce contexte, le blocus, loin d'affaiblir le mouvement islamiste, a consolidé les brigades Qassam qui ont pu étoffer leurs rangs et leur arsenal. Quant à l'UE, elle en vint à régler les salaires de milliers de fonctionnaires de l'Autorité palestinienne à Gaza... à la condition expresse qu'ils refusent de travailler pour l'administration Hamas. L'UE, en finançant ce chômage technique de masse, a ainsi permis au parti islamiste d'épurer la fonction publique de Gaza pour ne plus employer que des agents loyaux et fidèles.

Il est donc impératif, à la lumière du bilan calamiteux de « Bordure protectrice », de tirer les leçons de ces sept années de blocus et de guerre. Non seulement ce statu quo ravageur n'a pas amélioré sur le long terme la sécurité d'Israël, mais il a plongé la population de Gaza dans une insécurité permanente, sans pour autant fragiliser la mainmise du Hamas sur le territoire.

Les occasions perdues en 1995 et en 2005 ne sauraient certes être ressuscitées. Il n'est cependant pas interdit de renouer avec l'esprit qui les animait pour rouvrir un horizon d'espoir à Gaza. Cet espoir qui vibrerait en 2013 ne reposait pas sur des éléments inaccessibles puisque la réconciliation inter-palestinienne et la levée du blocus demeurent à portée de la main.

Quant à la médiation égyptienne, elle s'est avérée incapable à elle seule d'aller au-delà de trêves fragiles et reconductibles. Les espoirs de cessez-le-feu du 5 août 2014 sont vite retombés avec une reprise des hostilités, il est vrai moins intenses, mais avec un bilan une fois de plus élevé. « Bordure protectrice » fut prolongée de 21 jours. Sur cette période, 182 Palestiniens et 3 Israéliens (dont deux civils) furent tués. L'ONU estime que 108 000 habitants de la bande de Gaza ont été privés de logement par les destructions (25).

Le cessez-le-feu, cette fois durable, conclu le 26 août 2014 repose sur un échange de concessions : Israël s'engage à alléger sa pression sur la bande de Gaza, notamment en ramenant à 6 milles nautiques la zone de pêche (réduite à 3 milles au cours des hostilités) et en réduisant de 300 à 100 mètres de profondeur à sa frontière la « zone tampon » où elle interdit tout mouvement à l'intérieur même de la bande de Gaza ; de son côté, le Hamas accepte de transférer à l'Autorité palestinienne les points de passage de Gaza avec Israël et l'Égypte, ce qui conférerait enfin une substance à la présence largement virtuelle de ladite Autorité dans le territoire.

Au-delà de ces engagements à effet immédiat, la partie palestinienne maintient ses exigences d'ouverture d'un port international à Gaza et de reconstruction de l'aéroport détruit par Israël en 2000. Concernant les prisonniers dont l'AP ou le Hamas demandent la libération, il est probable que l'on s'achemine vers un échange complexe avec les dépouilles (ou parties de dépouilles) de militaires israéliens tombés aux mains des défenseurs de Gaza.

Israël n'a atteint, au bout de cinquante jours de conflit, aucun des ambitieux objectifs fixés à « Bordure protectrice ». Il est donc temps d'accepter que la bande de Gaza est partie intégrante d'une Palestine vouée à se doter d'un État souverain et indépendant. Seul un tel État pourra garantir la paix qu'Israël exige légitimement. L'Égypte est incapable d'assumer une telle mission au profit d'Israël à Gaza ; on peut même craindre que le maréchal al-Sissi veuille laisser ce conflit ouvert pour garantir la rente stratégique que les États-Unis versent à son pays.

L'Autorité palestinienne a vocation à se réinstaller dans la bande de Gaza, sur la base de l'accord conclu entre l'OLP et le Hamas en avril 2014 : les frères ennemis palestiniens avaient enfin décidé d'un partage du pouvoir sur la base d'un gouvernement d'union d'inspiration technocratique et dans la perspective de la tenue de nouvelles élections en Cisjordanie et à Gaza. Le Hamas mandate par cet accord ses partenaires palestiniens pour négocier en son nom avec Israël, processus de délégation qui vaut aussi pour les tierces parties (les États-Unis et l'UE, en acceptant de traiter avec le « gouvernement d'union » avaient tacitement endossé cette formule, au grand dam d'Israël). Un tel dispositif sera fatalement soumis à de très fortes tensions, mais il n'y a pas d'option alternative tant qu'Israël, les États-Unis et l'Union européenne refuseront le dialogue direct avec le Hamas, acteur incontournable à Gaza. Le mouvement islamiste, pour sa part, est conforté dans ses positions dogmatiques par le veto israélien, tandis que les négociations du Caire ont été fragilisées par le caractère indirect de la médiation égyptienne entre Israël et le Hamas.

Ce truchement est essentiel pour que l'Union européenne puisse reprendre sa tâche de contrôle aux frontières de Gaza prévue dans le cadre de l'AMA de 2005. Israël ne consentira jamais à desserrer son étau sur le territoire palestinien sans garanties internationales solides. C'est une mission incomparablement plus exaltante pour l'UE que la réhabilitation déprimante des ruines laissées par la plus récente offensive israélienne. Les 28 trouveront là matière à contribution authentique à la paix au Moyen-Orient.

François Hollande s'est exprimé en ce sens devant les ambassadeurs de France, au surlendemain du cessez-le-feu de Gaza : « Le rôle des États-Unis est décisif. Mais celui de l'Europe ne l'est pas moins : elle doit agir et utiliser tout le potentiel, par exemple, de l'initiative arabe de paix (26). Elle n'a pas été suffisamment prise en compte depuis 2002. C'est l'Europe qui fait beaucoup pour reconstruire, développer la Palestine. C'est l'Europe qui doit aussi faire pression, sur les uns et sur les autres, et ne pas être simplement un guichet vers lequel on s'adresse pour effacer les plaies de conflits récurrents » (27).

Je me suis pour ma part prononcé depuis longtemps en faveur d'un triptyque vertueux à Gaza : désenclavement, développement et démilitarisation (le Hamas refuse à ce stade une démilitarisation qui apparaîtrait comme une reddition, mais une perspective politique sérieuse, et surtout une responsabilisation de l'Autorité palestinienne par son partenaire israélien, permettraient sans doute de lever cette hypothèque). Je mesure combien cette dynamique va à rebours des logiques aujourd'hui à l'oeuvre, avec le résultat désastreux que l'on connaît. Je demeure pourtant convaincu qu'un traitement de la question de Gaza qui serait enfin inscrit dans la durée pourrait remettre sur les rails le processus de paix israélo-palestinien.

À Gaza, il n'y a aucun problème de frontières, aucun lieu saint disputé, et le dernier colon israélien a été évacué il y a près de dix ans. C'est donc le défi de la coexistence entre les peuples israélien et palestinien qui se pose là dans toute sa cruelle simplicité. « Gaza d'abord », martelait Rabin. Revenons à cette affirmation volontariste pour reconstruire, à partir de Gaza, la paix entre les États d'Israël et de Palestine.

Notes de :

(1) Tous ces chiffres de bilan sont tirés du tableau « Gaza, 29 jours de conflit en chiffres », publié par LeMonde.fr, le 5 août 2014.

http://lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/08/05/gaza-29-jours-de-conflit-en-chiffres_4467168_4355770.html

(2) Chat avec Christophe Ayad, chef du service international du Monde, le 5 août 2014.

http://lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/05/apres-cette-guerre-la-situation-est-desesperee-a-gaza_4467145_3218.html

(3) Tsahal est l'acronyme hébreu de Forces de défense d'Israël.

(4) Haaretz, 6 août 2014.

(5) http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_sitrep_08_08_2014.pdf

(6) Jean-Pierre Filiu, Histoire de Gaza, Fayard, 2012, p. 330.

(7) http://www.ochaopt.org/documents/humanitarian_Snapshot_5_%20august%202014_oPt.pdf

(8) AFP, « Les armes se taisent, les soldats israéliens se sont retirés », Gaza, 5 août 2014.

(9) Les accords dits d'Oslo, signés à Washington en septembre 1993 par Itzhak Rabin, premier ministre d'Israël, et Yasser Arafat, président de l'OLP, prévoient, sur la base de la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, l'établissement d'une « Autorité palestinienne » sur les territoires progressivement évacués, après leur occupation par Israël en 1967. Au bout d'une période intérimaire de cinq ans, des négociations doivent s'engager sur un statut final.

(10) Le Mouvement pour le Jihad islamique en Palestine (MJIP), fondé par Fathi Chikaki sous l'influence de la révolution iranienne de 1979, s'efforce de réconcilier dans la lutte armée contre Israël le nationalisme du Fatah et l'islamisme du Hamas. Chikaki ayant été assassiné par le Mossad à Malte en 1995, le MJIP est désormais dirigé par Ramadan Challah depuis Damas. La branche militaire du MJIP est constituée par les brigades Al-Qods (Jérusalem).

(11) Le FPLP a été fondé en 1967 par l'autonomisation de la branche palestinienne du Mouvement des nationalistes arabes (MNA). Membre de l'OLP, le FPLP est formellement dirigé par son secrétaire général Ahmed Saadat, emprisonné depuis 2001 par Israël. Sa branche armée est constituée par les brigades Abou Ali Mustapha, du nom de son précédent secrétaire général, tué dans un raid israélien sur Ramallah en 2001.

(12) L'« État islamique » est à partir de 2007 l'appellation de la branche irakienne d'Al-Qaïda. Cet « État islamique en Irak », dirigé depuis 2010 par Abou Bakr al-Baghdadi, est devenu en 2013 « État islamique en Irak et au Levant », avant de reprendre sa dénomination initiale l'année suivante.

(13) Le gouverneur militaire égyptien gère la bande de Gaza sur la base de l'état d'urgence décrété lors de l'ouverture des hostilités avec Israël en mai 1948. Une « loi fondamentale de la région sous contrôle des forces égyptiennes en Palestine » est promulguée en mai 1955. Elle formalise l'administration de la « bande de Gaza » par un gouverneur rattaché au ministère de la Guerre. Depuis juin 1967, la bande de Gaza est occupée par Israël (après l'avoir été de novembre 1956 à février 1957). De nombreux juristes, y compris israéliens, considèrent que cette occupation n'a pris fin ni avec les accords d'Oslo de 1993 ni avec le retrait de 2005, puisque Israël continue de contrôler l'espace aérien et maritime de Gaza, tout en verrouillant ses accès terrestres.

(14) « Fedayine » signifie littéralement en arabe « celui qui est prêt à mourir pour sa foi ». Les guérilleros antibritanniques du canal de Suez étaient déjà désignés en 1951 par ce terme. C'est d'ailleurs à cette occasion que le jeune Yasser Arafat a fait ses premières armes.

(15) Fatah est l'acronyme arabe inversé de « Mouvement de libération de la Palestine ». Ce mouvement a été fondé en 1959 à Koweït avec une contribution importante d'anciens militants des Frères musulmans de Gaza, ralliés à l'action armée, notamment Abou Jihad (Khalil al-Wazir) et Abou Iyad (Salah Khalaf). La première opération anti-israélienne du Fatah remonte à 1965, par infiltration à partir du Liban. En 1969, Yasser Arafat, le chef du Fatah, prend le contrôle de l'OLP.

(16) Ariel Sharon, Warrior, Simon and Schuster, New York, 1989, p. 258.

(17) Le terme arabe « Mujamma » a pu être traduit par « union » comme par « centre ».

(18) Le cheikh syrien Ezzedine al-Qassam prônait à Haïfa, durant le mandat britannique, un jihad révolutionnaire à la fois contre les occupants européens et contre les immigrants sionistes. Sa mort, dans une embuscade tendue par les Britanniques en 1935, contribua au déclenchement de la « Grande Révolte arabe » de Palestine (1936-1939).

(19) Jean-Pierre Filiu, Histoire de Gaza, p. 231.

(20) Ibid., p. 249.

(21) Le 25 septembre 1997, deux agents du Mossad, porteurs de passeports canadiens, inoculent à Amman un poison à effet lent à Khaled Mechaal, chef du bureau politique du Hamas. Les services jordaniens éventent le complot et interceptent les agents israéliens. Le roi Hussein de Jordanie exige du président Clinton que Benyamin Netanyahou livre l'antidote, sous peine d'abrogation du traité de paix israélo-jordanien de 1994. Les deux espions israéliens sont libérés en échange du cheikh Yassine.

(22) EUBAM : European Union Border Assistance Mission.

(23) Dès l'assassinat de Rafic Hariri, ancien premier ministre libanais, en février 2005 à Beyrouth, Jacques Chirac accuse son homologue syrien d'en être personnellement responsable.

(24) Il s'agit du Temporary International Mechanism (TIM dans la novlangue européenne) : <http://www.enpi-info.eu/library/content/temporary-international-mechanism-tim-key-facts>

(25) OCHA, « Gaza emergency », Situation report, 28 août 2014.

(26) L'initiative arabe de paix, adoptée par le sommet arabe de Beyrouth en 2002, repose sur le principe d'une paix totale des États arabes avec Israël en contrepartie d'un retrait israélien total des territoires occupés en 1967.

(27) François Hollande, Discours à l'occasion de la conférence des ambassadeurs, Palais de l'Élysée, 28 août 2014.

Politique Internationale, la plus influente revue francophone du monde consacrée aux questions internationales dans laquelle s'expriment les Chefs d'Etat et de gouvernement, les leaders politiques et les experts de renom.
11, rue du Bois de Boulogne F - 75116 Paris - Tél.: ++ 33 (0) 1.45.00.15.26 - Fax: ++ 33 (0) 1.45.00.16.87

Copyright © Politique Internationale 2002 - 2005
Tous droits réservés.